



Communiqué de la Fédération

**Karachi, plus de 8 ans après,
une seule exigence:**

la vérité!

La CGT a toujours demandé que toute la lumière soit faite sur l'attentat de Karachi qui a coûté la vie à 11 personnels et blessé cruellement d'autres.

C'est en ce sens qu'elle avait répondu favorablement à la mission d'information de la commission de la Défense Nationale sur ce drame.

Elle a été auditionnée le 28 avril 2010, après l'ancien premier ministre Edouard Balladur.

La CGT a rendu compte de cette audition, c'est la seule organisation syndicale à l'avoir fait.

Le rapport d'information n° 2514 de la commission de la Défense Nationale éclaire sur un certain nombre de sujets, mais de fait réduit considérablement les propos ou du moins ceux de la CGT tout comme les preuves qu'elle a pu formuler.

L'exemple de la saisine du CHSCT de Cherbourg par la CGT dans la période précédent cette tragédie est absente du texte.

Personne ne peut nier non plus que dès 1994 la CGT avait interrogé sur ce contrat Agosta pour le Pakistan et les conditions de cette exportation d'armement, y compris sur les questions de « non rentabilité » de ce contrat et de possibles « dessous de table ».

C'est aussi pourquoi la CGT a précisé à cette mission parlementaire que ce contrat vers ce pays ne pouvait se justifier avec l'argument d'une sous charge de l'établissement de Cherbourg mais qu'il fallait faire le lien avec le livre blanc sur la défense de 1994 de Léotard-Balladur.

Ce livre blanc de la défense mettait notamment l'accent sur une potentialité de danger venant de l'Asie ou de la partie orientale du monde.

Dans le même temps, le 1er Ministre de l'époque et son Ministre de la Défense annonçaient l'idée « d'investir » dans cette partie du monde par l'exportation d'armement

La CGT demande, comme d'autres voix d'ailleurs, que la justice ait accès aux bandes sonores de l'intégralité des auditions de la mission parlementaire, ce que refuse, à en croire la presse, le Président de l'Assemblée Nationale, Mr Accoyer.

La vérité sur l'ensemble des éléments qui entourent cet attentat doit être faite.

De nombreuses personnalités politiques se sont exprimées sur la déclassification du secret défense concernant « les affaires » qui accompagnent l'évènement tragique de l'attentat de Karachi, la CGT l'a toujours ainsi réclamé, il faut enfin que cela se réalise.

D'autre part, la CGT, à de nombreuses reprises, a demandé que toute la lumière soit faite dans les instances représentatives du personnel de DCNS sans avoir, à ce jour, gain de cause.

Si DCNS et ses PDG successifs ont la même ligne de conduite sur le fait que l'entreprise ne peut rien dire sous prétexte d'une instruction en cours, comment se fait-il que la presse ait régulièrement des dossiers venant de l'entreprise et qui attesteraient que DCNS a investigué de son côté?

La CGT continuera de défendre sa position fondamentale que véritablement non «les armes ne sont pas des marchandises comme les autres.»

Pouvons-nous sérieusement accepter que seules les règles de l'argent et du «marché» dominant dans ces enjeux de défense et d'armement?

Il est plus que temps que de nouvelles règles nationales et internationales encadrent, de façon stricte, les exportations d'armement et que l'actuelle mode de constructions locales, dans les pays acquéreurs, ne saurait dédouaner des responsabilités des Etats et des industriels sur les risques potentiels.

Non, les armes ne sont pas des marchandises comme les autres et oui la clarté doit être faite sur l'attentat de Karachi!

Pour la CGT, c'est essentiel.

Tous «les secrets» doivent être levés et la justice doit s'exercer sans exclusive.

Personne ne peut tolérer le contraire.

La CGT ré-intervient de nouveau publiquement pour exiger aussi:

Que l'omerta sur les conditions réelles de travail des personnels dans les pays étrangers, à risques potentiels ou réels, cesse.

DCNS s'honorerait à prendre véritablement en compte cette question de haute signification de la condition des personnels en mission à l'étranger.

D'autre part, des négociations sur les déplacements à l'étranger, dont les pays à risques, doivent réellement s'ouvrir. Le report perpétuel de la Direction Générale de l'entreprise sur ce thème en dit long sur son manque de respect et de préoccupation des femmes et des hommes.

La CGT exige qu'un point sur Karachi, comme sur les frégates Taiwan, puisque là aussi des soupçons planent, soit fait lors des prochaines instances de concertation de DCNS.

La levée du secret Défense, la transparence à DCNS à tous les niveaux, la réponse aux expressions revendicatives sur l'exercice d'une activité à l'étranger, il faut que les choses changent et vite!

Il va de soi aussi que le nouveau Ministre de la Défense et protagoniste aussi dans «cette affaire» comme premier Ministre en 1995 doit des explications aux instances compétentes mais aussi aux fédérations syndicales.